

Nombre de membres  
En exercice : 9  
Présents : 8  
Pouvoirs : 1  
Votants : 9

Reçu à la Préfecture  
de Loir-et-Cher, le :

617

04 NOV. 2022

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 20 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux le vingt octobre à dix-huit heures, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire  
Date de convocation : 15 octobre 2022

**PRÉSENTS :** LIONS Gilles FICHTEN Marie-Pierre FRANQUELIN J.Philippe  
MARC-MARTIN Nicole JULIEN Gilles TEITGEN Carole THIBAUT Darig  
LIONS Pascale

**Absent (s) excusé (s) :** DEBRUYNE Caroline

**Absent non excusé :**

**Pouvoir (s) :** Mme DEBRUYNE donne pouvoir à Mme FICHTEN

**Secrétaire de séance :** FICHTEN M.Pierre

*Monsieur FRANQUELIN J.Philippe arrive à 19h10*

### 351-DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET COMMUNE

Monsieur le maire expose au conseil qu'après vérification et estimation, il va y avoir un dépassement de crédits sur le chapitre 12 dû aux effets conjoints suivants :

-Hausse des salaires des agents de 6.95% (Revalorisation du point d'indice, changement d'échelon ou de grade et majoration des points NBI)

-Versement de la prime inflation de 100€ pour 3 agents (compensée en recettes)

Après discussion et à l'unanimité, il est donc proposé la décision modificative suivante :

#### DEPASSEMENT CREDITS SALAIRES 2022

Imputation	Ouvert	Réduit	Commentaire
DF 011 615228		6 000.00	
DF 022		800.00	
DF 012 6411	6 800.00		

#### DETAIL PAR SECTION

		Investissement	Fonctionnement
Dépenses	Ouvertures		6 800.00
	Réductions		6 800.00
Recettes	Ouvertures		
	Réductions		
Equilibre	Ouv.red.		

#### EQUILIBRE

Solde ouverture	6 800.00
Solde réductions	6 800.00
Ouv.red.	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la décision modificative ci-dessus

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET ANS SUSDITS.**

**Le Maire, LIONS Gilles**

**Transmis en préfecture le 31 octobre 2022**

**Certifié exécutoire le 31 octobre 2022**

